

DEMANDE DE TRANSFERT

VERS L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL-DE-SEINE

2017-2018



Ce formulaire et les pièces à joindre sont à déposer auprès de votre Ecole qui les transmettra à l'ENSAPVS avant le 1^{er} juin 2017. Les demandes seront examinées par la commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels de l'ENSAPVS courant juin 2017 et feront l'objet d'une réponse adressée à l'Ecole d'origine et à l'étudiant demandeur fin juin 2017.

ECOLE D'ORIGINE :

ETUDIANT :

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Lieu :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

SCOLARITE :

Année d'obtention du baccalauréat :

Année de 1^{ère} inscription dans une école d'architecture :

Nombre d'années d'inscription en 1^{er} cycle :

Nombre d'années d'inscription en 2^{ème} cycle :

Position dans le cursus en 2015/2016 :

	Licence	Master
1 ^{ère} année		1 ^{ère} année
2 ^{ème} année		2 ^{ème} année
3 ^{ème} année		

Autres Ecoles dans lesquelles vous déposez une demande de transfert :

-
-
-

PIECES A JOINDRE AU FORMULAIRE :

- dossier de travaux graphiques (15 pages maximum, format A4)
- lettre motivant votre demande de transfert
- copie de l'ensemble des résultats obtenus
- enveloppe timbrée et libellée à votre adresse

Certifié sincère et véritable

Fait à **le**

Signature de l'étudiant

Avis du directeur de l'Ecole d'origine :

Date et signature du directeur

Cachet de l'Ecole